



Bulletin de liaison de la SIEFAR

n° 3

octobre 2001 – mars 2002

SOMMAIRE :

A : activités du Conseil d'administration

B : compte rendu des réunions “ dictionnaires ” des 26 janvier et 23 mars 2002

A - ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Octobre.

Le CA s'est réuni le 27 du mois (Nicole Pellegrin, Eliane Viennot, Kathleen Wilson-Chevalier) et a enregistré – avec beaucoup de regret - la démission de Frédérique Villemur, trop occupée dans la période qui vient pour pouvoir assumer ses tâches. Nicole Pellegrin devient, de fait, secrétaire, mais nous sommes dangereusement trop peu à Paris pour assumer la tâche de gestion et de direction de l'association. L'association compte environ 150 adhérents et un peu plus d'historien-ne-s, suite à une campagne spécifiquement destinée aux spécialistes de ce domaine durant l'été. Le CA se penche sur la question du renouvellement des adhésions : problèmes du passage à l'Euro, de la fermeture du compte canadien qui coûte trop en frais bancaires, du planning de la campagne de réadhésions. Bilan du travail sur l'axe publications : deux personnes seulement ont manifesté leur volonté de proposer un texte à publier en poche ; cet axe est donc mis en sommeil jusqu'à nouvel ordre ; seule demeure l'activité d'EV en relation avec Champion (trois projets de volume à cette heure), pour laquelle l'estampillage siefar pourrait être intéressant ; à voir avec la maison d'édition.

Discussion sur le site : la rubrique ACTUALITÉS, qui devait être prise en charge par FV est régulièrement alimentée, mais non de manière systématique ; EV propose que l'association ouvre des collaborations avec des libraires qui pourraient alimenter la sous-rubrique “ parutions ” et donc fournir à nos adhérent-e-s les livres qui les intéressent. Accord sur l'idée. La sous-rubrique “ expositions ” est à peu près vide... Quelqu'un de nos adhérent-e-s ayant demandé la possibilité de faire passer des annonces, une sous-rubrique destinée à cet effet sera ouverte. La discussion porte ensuite sur la rubrique Dictionnaire et la journée d'étude du 26 janvier. Quelques notices du dictionnaire Fortunée Briquet ont été installées, en collaboration entre Claude La Charité et EV, qui travaillent à résoudre les problèmes techniques. Décision est prise de donner la priorité à la recherche par nom de femme plutôt que par document, d'où l'adoption de la présentation en ligne, avec la liste des femmes dans le cadre de gauche, et la notice dans le cadre de droite. Avantages : cela ne fait pas concurrence aux “ versions papier ” des dictionnaires qui pourraient être confectionnées (notamment le Fortunée Briquet, qui doit paraître chez Champion) ; cela permettra de visualiser quelles femmes sont dans quel(s) dictionnaire(s) et quelles femmes n'y sont pas ; problème : comment identifier le “ type ” de femme ? La question d'une indexation, qui suivrait le nom des femmes, est posée. L'ordre du jour de la réunion du 26 est préparé (voir plus loin).

Décembre-janvier.

Le compte bancaire canadien est fermé. C'est désormais Anne Larsen qui recueillera les adhésions canadiennes comme américaines. La campagne réadhésion commence au début du mois de décembre. Elle est assortie d'une campagne d'information auprès de tous les contacts, pour leur apprendre/rappeler l'existence de la SIEFAR, leur dire ce que fait l'association, les moyens de la rejoindre, etc. Le RÉPERTOIRE est réorganisé pour permettre un décompte plus facile du nombre des notices (environ 150 à cette date) et du nombre de références (environ 1400) ; le fait d'être ou non adhérent n'est plus indiqué (trop de manipulations nécessaires, pour un intérêt peu évident).

Février.

Le CA s'est réuni le 9 du mois (Nicole Pellegrin, Eliane Viennot, Kathleen Wilson-Chevalier). Bilan tiré de la journée Dictionnaires du 26 janvier (voir plus bas) et discussion sur les suites à donner à l'initiative, jugée très positive. Le projet est beaucoup plus clair. Pour les dictionnaires “ documents ”, il paraît judicieux, outre de poser la question des collaborations à l'AG de juin, et d'engager les membres de l'association à envisager les moyens d'y travailler, il paraît nécessaire de trouver des subventions permettant d'avancer le travail qui ne sera pas fait au sein de l'association (en rémunérant des étudiants, par ex., pour saisir les textes). EV s'occupe de prendre des contacts ; il faudra établir des priorités (quels documents sont les plus utiles à mettre

en ligne, les plus difficiles d'accès, les plus riches, etc.). Pour le dictionnaire contemporain, il faut avancer dans la définition du type de notices voulu, du type d'informations que nous voulons y voir figurer, de la fourchette chronologique retenue, des codes d'indexation... Nous pensons qu'il serait judicieux de prévoir 2 types de notices : des "complètes", signées et datées de l'expert-e à qui on la demande ; des "incomplètes", pour des femmes repérées mais pour lesquelles peu d'informations ont été trouvées, et aucun-e expert-e : ceci serait indiqué en ligne, et toute personne inconnue de nous ayant des informations complémentaires pourrait en faire part, voire prendre en charge la rédaction de la notice complète. Décision est prise de préparer la réunion suivante (23 mars) avec des documents, qui seront envoyés à toutes les personnes se disant intéressées par ladite réunion. Discussion sur le site : des libraires désireux de collaborer ont été trouvés : la librairie Delon, et la librairie Les Amazones. Ces libraires vendant également (pour la première) ou uniquement (pour la seconde) des livres anciens, une sous-rubrique leur est consacrée.

Fin février, les listes d'adhérent-e-s 2002 sont constituées. Les adhérent-e-s n'ayant pas manifesté leur désir de réadhérer reçoivent une dernière lettre de rappel. A cette date, le taux de réadhésion est relativement fort (environ une centaine).

B - COMPTE RENDU DES RÉUNIONS " DICTIONNAIRES "

* 26 JANVIER 2002, 10 h.

La journée a rassemblé douze personnes, toutes membres de la Siefar : Isabelle Brouard-Arends, Myriam Maître, Eugénie Pascal, Nicole Pellegrin, Lydia Scher, Martine Sonnet, Louis-Georges Tin, Chantal Turbide, Suzan Van Dijk (Hollande), Eliane Viennot, Rotraud Von Kulesa (Allemagne) Kathleen Wilson-Chevalier. Evelyne Berriot-Salvadore, qui voulait y participer, n'a finalement pas pu et s'est excusée.

LA MATINÉE a été occupée par trois rapports informels, fréquemment interrompus par des discussions et des questions, qui ont permis de préciser et de discuter divers sujets :

A - le projet. Eliane Viennot en a rappelé l'origine et l'évolution. Dans un premier temps : l'idée (vague) d'un Dictionnaire de l'Ancien Régime a été émise dès les premières discussions dans le CA relatives aux rubriques du site Internet. Cette idée a été reçue avec enthousiasme dans beaucoup de réponses à l'Enquête-Publications menée par l'association au cours du premier semestre 2001. Dans un second temps : Nicole Pellegrin a proposé d'"offrir" son édition toute prête du Dictionnaire de Fortunée Briquet. Ceci a permis de préciser nettement le projet SIEFAR, qui de fait s'oriente vers 2 directions: d'une part un Dictionnaire actualisé, réalisé par des spécialistes d'aujourd'hui, qui soit un outil de connaissance pour tout public ; d'autre part des Dictionnaires-documents (Fortunée Briquet, mais aussi d'autres "listes" ou dictionnaires, comme Hilarion de Coste, le Père Le Moyne...) qui permettent de savoir l'état des connaissances et des questionnements à une époque donnée.

A été évoquée également la présentation de ces dictionnaires sur le Site, puisque 2 choix sont possibles : préférence donnée aux documents (on "appellerait" et consulterait chaque document séparément - soit le D. Fortunée Briquet, soit le D. Le Moyne..., soit le D. actualisé) ou préférence donnée aux noms de femmes (on verrait une liste de noms de femmes avec leur date de naissance et de mort si possible, chaque nom étant suivi d'un sigle signalant la présence d'une fiche dans l'un ou l'autre dictionnaire). C'est la seconde solution qui a été arrêtée par le CA (voir la rubrique Dictionnaire, en cours de montage). Elle présente l'avantage de se déployer comme un vrai dictionnaire et donc de faire une recherche par nom, comme on le fait quand on consulte un dictionnaire. La présence d'un ou de plusieurs sigles à la suite du nom permet également d'un coup d'oeil de voir combien de fiches sont disponibles, et lesquelles, pour ce nom. Pour plus d'utilité encore, il faudrait que chaque nom soit également suivi d'un code précisant le(s) domaine(s) où la femme en question s'est "illustrée" (littérature, politique, arts, sciences, sociabilité, etc.). Ainsi pourraient se faire des recherches particulières - mais gros problème pour définir ces codes. La discussion a également permis d'envisager que, tout en conservant cette présentation, il serait nécessaire de disposer de l'autre (des documents entiers, dans lesquels d'autres recherches pourraient être effectués). Ceci est techniquement possible, mais pose la question de la place disponible sur le site - et sans doute celle de l'ouverture de "sites satellites", ce qui ne devrait pas poser problème.

La discussion a également porté sur l'envergure du Dictionnaire actualisé. Quelle période couverte? Accord général pour qu'elle comprenne le Moyen Age dans son sens large (à partir de la fondation du royaume) et qu'elle englobe les femmes ayant une vingtaine d'années en 1789. Il appartiendra au comité scientifique de voir au cas par cas pour ce qui concerne les périodes frontalières. Quelles femmes? Accord général pour englober tous les domaines, mais la discussion sur la longueur et le type des notices (fiche informative ou "article") n'est pas close. La discussion a par ailleurs ouvert sur les problèmes de faisabilité, repris l'après-midi - donc résumés plus loin.

B - le dictionnaire Fortunée Briquet. Nicole Pellegrin a rappelé l'histoire de sa "rencontre" avec l'auteure, en 1989 à l'occasion de la préparation d'une exposition sur 1789 et les femmes célèbres du Poitou. Histoire

(récurrente chez les historiennes féministes) d'une surprise : comment pouvions-nous ignorer cette femme et son ouvrage? Celui-ci se compose de 562 notices bio-bibliographiques, qui remontent à Baudonivie et vont jusqu'au temps de Fortunée Briquet elle-même - la majeure partie des notices portant sur le XVIII^e siècle. L'ouvrage a été conçu comme un outil de combat, dans le contexte fortement polémique des années 1800, où se discutait l'exclusion des filles de l'instruction, et notamment le projet de loi de Sylvain Maréchal "pour interdire d'apprendre à lire aux filles". Le projet d'éditer le Dictionnaire a connu des tribulations pénibles : il a été publié en 1997, sans l'appareil critique prévu, à partir des photocopies réalisées par Nicole Pellegrin. Ceci devrait être doublement réparé, et par la publication en ligne sur le site de la SIEFAR (sans appareil critique, mais accompagné d'une page d'explication sur l'auteure et son oeuvre), et par la publication prochaine d'une édition savante chez Champion.

Ont également été évoqués les autres dictionnaires de femmes actuellement disponibles sur papier : *Dictionnaire des femmes et du judaïsme* (Pauline Bebe, 2001) - *Hommes et femmes de Kabylie* (dir. Salem Chaker, 2001) - *Dictionnaire des femmes de Bretagne* (dir. Jeanne Urvoy, 2000) - *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française*, de Marie de France à Marie Ndiaye (dir. Christiane Makward et Madeleine Cottent-Hage, 1996) - *La Grande Champagne. Dictionnaire de ses femmes et hommes célèbres depuis le début du XIX^e siècle* (Marcel Thomas et al.). Les femmes de l'Ancien Régime apparaissent donc soit absentes de ces ouvrages, soit rares. Par ailleurs, il ne semble pas qu'il en existe aujourd'hui en ligne. Mais la recherche n'a pas été faite systématiquement.

Se pose en outre, évidemment, pour ce qui concerne les dictionnaires-documents, la question de savoir si nous nous intéresserons seulement à ceux qui sont spécialisés dans les femmes ou aux dictionnaires généraux (mettre en ligne les notices concernant les femmes issues de dictionnaires généraux du XIX^e siècle, par exemple). Ceci pose la question des priorités, et de la faisabilité...

C - les femmes artistes. Kathleen Wilson-Chevalier a décrit la grande misère des livres consacrés aux femmes peintres, dans lesquels on trouve péniblement 23 noms de femmes françaises de l'Ancien Régime. A côté de cela, l'énorme *Grove Dictionary of Art*, de 1996, est une mine de renseignements qui présente des notices conséquentes sur de nombreuses femmes artistes ou ayant joué un rôle éminent dans l'art (mécènes...). KWCh propose, dans un premier temps, d'établir des notices pour ces femmes, de manière à ce qu'elles apparaissent dans le Dictionnaire actualisé, quitte à faire un bref résumé et à renvoyer à cet ouvrage. La discussion fait apparaître qu'il faudrait, le plus tôt possible, que de vraies fiches soient établies, car les renvois bibliographiques ne permettront pas l'usage qu'on attend d'un dictionnaire. Ce qui pose toujours la question de la faisabilité...

APRÈS LE DÉJEUNER, la discussion a repris sur ce dernier aspect, après un bref exposé sur un projet qui s'apparente pour une part au nôtre et était susceptible d'éclairer nos débats :

A - Le Dictionnaire de l'homophobie, piloté par Louis-Georges Tin, doit paraître chez Stock prochainement. C'est un dictionnaire encyclopédique critique, qui comportera 160 entrées, constituées d'articles signés (de 3000 à 25000 signes). 70 collaborateurs y participent. Les notices sont de 5 types : les théories (psychanalyse, théologie...), les personnes (militants de l'homophobie, de la lutte contre, victimes...), les institutions (école, armée...), les notions (anormalité, péché, sida...), les pays (les législations, les approches...). LGT évoque les problèmes rencontrés, pour l'homogénéisation des notices, leur récolte, le choix des collaborateurs, le souci que les deux sexes soient pris en compte, etc.

B - Enfin, discussion générale : que faire? et comment s'y prend-on? Deux débats ont été entamés :

* sur le chantier Dictionnaires-documents : après Fortunée (en cours d'installation: les problèmes techniques sont résolus; la mise en ligne devrait être terminée au cours du printemps), quelles priorités? Il apparaît qu'il faudra saisir les textes, pour les documents antérieurs au XIX^e siècle. Cela suppose l'ouverture d'un programme de travail entre les membres de la SIEFAR, pour mettre des étudiant-e-s (en maîtrise par ex.) sur des morceaux de ces textes (des groupes de notices). Les textes seraient installés sans appareil critique, et le nom des personnes ayant participé à leur saisi signalé : ces personnes pourraient continuer à exploiter leurs recherches traditionnellement, tout en pouvant se prévaloir de cette participation à la publication...

* sur le chantier Dictionnaire contemporain : il semble qu'il faille constituer un Comité scientifique, qui se subdiviserait en petites commissions (peut-être par siècle ou grosse période) et qui établirait les listes des expert-e-s susceptibles d'être sollicité-e-s. Ce comité définirait les grands axes de travail et trancherait les problèmes scientifiques ou matériels qui se poseraient; les commissions seraient responsables des collaborations et du contenu des notices. Restent de nombreux points à préciser, qui n'ont été qu'évoqués : la question des codes, celle de la longueur des notices et de leur ton, celle de leur renouvellement (une notice peut devoir être modifiée suite à de nouvelles recherches ou approches au bout de quelques années), celle des droits, celle de la rémunération (ou non) des collaborateurs...

* 23 MARS 2002, 14 h.

La journée a rassemblé six personnes, plusieurs ayant fait part de leur impossibilité de s'y rendre mais de leur intérêt : Myriam Maître, Eugénie Pascal, Nicole Pellegrin, Eliane Viennot, Rotraud Von Kulesa, Kathleen Wilson-Chevalier. Elle a été consacrée entièrement au Nouveau Dictionnaire. Elle avait été préparée par un projet de codes d'indexation destinés aux entrées - liste de gauche sur le site - et par diverses recensions de dictionnaires existants (Fortunée Briquet, *Dictionnaire Historique, littéraire et bibliographique des Françaises et étrangères naturalisées en France*, 1804 * Lucienne Mazenod & Guislaine Schoeller, *Dictionnaire des femmes célèbres de tous les temps et de tous les pays*, 1992 * Christiane Makward & Madeleine Cottent-Hage (dir.), *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française*, de Marie de France à Marie Ndiaye, 1996 * Eva Martin Sartori (dir.), *The Feminist Encyclopedia of French Literature*, 1999). Des décisions ont été prises concernant :

A - les limites géographiques : Sont prises en compte les Françaises ou étrangères s'étant "illustrées" en France et/ou s'exprimant régulièrement (écrits manuscrits ou publiés) en français, et/ou œuvrant dans des cercles francophones/francophiles. Sont exclues les femmes ayant fait des séjours sans grande importance en France, nées en France mais parties vivre ailleurs et n'ayant pas conservé des liens forts avec la France, mortes en France après une vie remplie ailleurs. Sont incluses les femmes étrangères membres d'académies françaises.

B - les limites temporelles : de sainte Geneviève aux femmes nées en 1780 inclus (+ exceptions au cas par cas, comme Mme de Boigne, née en 1781).

C - la nomenclature des entrées (liste de gauche) : nom + prénom usuel (ou prénom si reine ou princesse régnante) + [autres noms ou surnom si aussi usités que nom] + (dates) + codes notoriété + codes dictionnaires.

D - la composition des notices (cadre de droite) : 2 à 4 rubriques prévues :

* résumé biographique, 4500 signes maximum (espaces compris), avec le plus d'informations précises possible : tous les noms et prénoms ; jour et mois de naissance ; ascendance et descendance directe ; domaines d'illustration, influences reçues et données, aperçu historiographique (jugements contemporains, réception, postérité, construction de légende...) et le moins de jugements de valeur subjectifs possible.

* liste exhaustive des œuvres, si œuvres il y a : titres (de livre, de tableau, de sculpture), date de 1^{re} publication (+ problèmes afférents) ;

* éditions de référence si il en existe (1 par titre) ;

* choix bibliographique conseillé : 5 titres maximum (articles ou ouvrages), parmi lesquels, si possible, un qui contient une bonne bibliographie, marqué d'une étoile.

La discussion sur les codes de notoriété a été entamée mais non terminée ; même chose pour la discussion sur les attributions exactes, la composition et le fonctionnement du Comité scientifique pilotant l'opération. Une troisième réunion aura lieu avant l'Assemblée Générale de juin pour que celle-ci puisse prendre connaissance de l'ensemble du projet.